

Triez vos PMC en un clin d'œil !



EMBALLAGES PLASTIQUES



Bouteilles



Flacons



NOUVEAU



Barquettes et rapiers



Pots, gobelets et tubes



Films



Sacs et sachets



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols



Barquettes et rapiers



Couvercles

Bouchons et capsules



CARTONS À BOISSONS



CE QUI EST INTERDIT DANS LES PMC

- ✗ Films de palettes et emballages industriels (ex. sacs de matières premières en plastique,...) 
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, de pesticides, de carburants, de colle, de peinture et vernis, tubes de silicone 
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L 
- ✗ La frigolite 
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant 
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants 
- ✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine... 
- ✗ Autres objets 

ATTENTION !



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



Le tri c'est bien, le zéro déchet c'est encore mieux !

Encore des doutes sur le tri ? Rendez-vous sur trionsmieux.be

Fostplus 